



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES VOSGES
BP 51099 25 rue Antoine Hurault 88060 EPINAL CEDEX 9

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la direction départementale des finances publiques des Vosges**

Le directeur départemental des finances publiques des Vosges

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-775 du 19 mars 2015 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Vosges ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La trésorerie mixte de Rambervillers est ouverte du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15.

La trésorerie spécialisée secteur local de Dompierre est ouverte le lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h et le mercredi de 8h30 à 12h.

La trésorerie spécialisée secteur local de Gérardmer et le SIP-SIE de Gérardmer sont ouverts les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h.

Les horaires des autres services sont inchangés (voir annexe au présent document).

Article 2 :

Le présent arrêté prend effet le 1^{er} février 2017. Il sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Epinal, le 18 janvier 2017.

Par délégation du Préfet,
Le Directeur Départemental des Finances Publiques des Vosges
Patrick NAERT

Annexe :

Horaires d'ouverture des services de la Direction Départementale des Finances Publiques des Vosges

Service	Adresse du service	Horaires d'ouverture
DDFIP - Direction EPINAL	25 rue Antoine Hurault BP 51099 88060 EPINAL CEDEX 9	lun mar jeu 8h30-12h et 13h30-16h, mer ven 8h30-12h00
Trésorerie mixte de BAINS-LES-BAINS	5 place du Docteur A Leroy BP 20 88240 BAINS-LES-BAINS	lun mer jeu 8h-12h et 13h30-16h, mar ven 9h-12h
Trésorerie mixte de BRUYERES	9 rue du Général De Gaulle BP 55 88600 BRUYERES	lun mar jeu 8h30-12h et 13h30-16h, mer 8h30-12h
Trésorerie mixte de CHARMES	23 rue René Didier BP 90 88133 CHARMES CEDEX	mar mer jeu ven 9h-12h et 14h-16h
Trésorerie mixte de CHATENOIS	16 place du Souvenir BP 28 88170 CHATENOIS	lun mar jeu 9h-12h et 13h30-16h
Trésorerie mixte de CORNIMONT	9 rue des Grands Meix BP 26 88310 CORNIMONT	lun mar jeu 9h-11h45 et 14h-16h, mer 9h-11h45, ven 9h-11h30
Trésorerie mixte de DARNÉY	24 rue de la Collégiale BP 16 88260 DARNÉY	lun mar jeu ven 8h30-12h30
Trésorerie secteur local de DOMPAIRE	100 place du Général Leclerc BP 20 88270 DOMPAIRE	lun jeu 8h30-12h et 13h15-16h, mer 8h30-12h
CDIF d'EPINAL		
SPF d'EPINAL		
SIE d'EPINAL	1 rue du Dr Laffitte et de l'Ancien Hôpital BP 41009 88060 EPINAL CEDEX 9	lun mar jeu 8h45-12h et 13h30-16h15, mer ven 8h45-12h00
SIP d'EPINAL		
Trésorerie gestion hospitalière d'EPINAL	11 rue Aubert BP 41097 88052 EPINAL CEDEX 9	
Trésorerie secteur local et amendes d'EPINAL-POINCARE	11 rue Aubert BP 91093 88052 EPINAL CEDEX 9	lun mar jeu 8h30-12h et 13h30-16h00, mer ven 8h30-12h00
Trésorerie OPH d'EPINAL	23 rue Antoine Hurault BP 71074 88051 EPINAL CEDEX 9	lun mar mer jeu ven 9h-12h et 13h-16h
Palierie Départementale des Vosges	5 avenue Gambetta BP 458 88011 EPINAL CEDEX	lun mar mer jeu ven 9h-12h et 14h-16h
SIP-SIE de GERARDMER	1 rue des Rochères BP 137 88407 GERARDMER CEDEX	lun mar jeu 8h30-12h et 13h30-16h15, mer ven 8h30-12h
Trésorerie secteur local de GERARDMER	5 bd Adolphe Garner BP 136 88407 GERARDMER CEDEX	lun mar jeu 8h30-12h et 13h30-16h15, mer ven 8h30-12h
Trésorerie secteur local de LAMARCHE	4 rue de la Croix de Mission BP 14 88320 LAMARCHE	lun 8h30-12h et 13h30-16h30, mar jeu ven 8h30-12h
Trésorerie secteur local de LE THILLOT	37 rue Charles De Gaulle BP 49 88162 LE THILLOT CEDEX	lun 14h-16h, mar jeu 9h-12h et 14h-16h, mer ven 9h-12h
Trésorerie mixte de MIRECOURT	9 rue Sainte Cécile BP 79 88502 MIRECOURT CEDEX	lun mar jeu 9h-12h et 14h-16h, mer ven 9h-12h
SIP-SIE de NEUFCHATEAU	1 rue du 79ème RI BP 279 88307 NEUFCHATEAU CEDEX	lun mar mer jeu ven 8h45-12h et 13h30-15h15
Trésorerie secteur local de NEUFCHATEAU		
Trésorerie mixte de RAMBERVILLERS	1 square Vein BP 71 88700 RAMBERVILLERS	lun mar mer 8h30-12h, jeu 8h30-12h et 13h30-16h15
Trésorerie mixte de RAON-L'ETAPE	13 rue Pasteur BP 69 88110 RAON-L'ETAPE	lun 8h30-12h, mar jeu 8h30-12h et 13h15-16h
SPF de REMIREMONT		
SIE de REMIREMONT		
SIP de REMIREMONT	15 rue Paul Doumer 88206 REMIREMONT CEDEX	lun mar jeu 8h45-12h et 13h30-16h, mer ven 8h45-12h
Trésorerie secteur local de REMIREMONT		
SPF de SAINT-DIE-DES-VOGES		
SIE de SAINT-DIE-DES-VOGES	Place Jules Ferry BP 263 88107 SAINT-DIE CEDEX	lun 13h30-16h, mar mer jeu ven 9h-12h et 13h30-16h
SIP de SAINT-DIE-DES-VOGES		
Trésorerie secteur local de SAINT-DIE		
Trésorerie hospitalière de SAINT-DIE-DES-VOGES	26 rue du Nouvel Hôpital BP 252 88107 SAINT-DIE CEDEX	lun mar jeu ven 8h30-12h et 13h30-16h, mer 8h30-12h
Trésorerie mixte de SENONES	11 place Clémenceau BP 69 88210 SENONES	lun 8h30-12h, mer jeu 8h30-12h et 13h30-16h15
Trésorerie mixte de THAON-LES-VOGES	8 avenue des Fusillés BP 62 88152 THAON-LES-VOGES CEDEX	lun mar jeu 8h15-12h et 13h30-16h30, mer ven 8h15-12h
SIP-SIE de VITTEL	38 place de la Marné BP 89 88803 VITTEL CEDEX	lun mar jeu 8h30-12h et 13h30-16h, mer ven 8h30-12h
Trésorerie secteur local de VITTEL	25 place de la Marné BP 139 88802 VITTEL CEDEX	lun jeu 8h30-12h et 13h15-16h, mer 8h30-12h